

AVIS DES SOCIÉTÉS
INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS
L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES PUBLIE CI-DESSOUS SES INDICATEURS D'ACTIVITÉ RELATIFS
AU 2^{ème} TRIMESTRE 2022

En milliers de dinars

	Du 01/04/2022 Au 30/06/2022	Du 01/04/2021 Au 30/06/2021	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021	Au 31/12/2021
1 PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	183 678	173 922	359 904	338 624	686 412
- Intérêts	127 841	122 374	252 499	241 344	488 689
- Commissions en produits	39 358	36 507	77 546	72 389	147 378
- Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	16 479	15 041	29 859	24 891	50 345
2 CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	63 933	60 450	125 105	119 355	243 585
- Intérêts encourus	62 125	59 079	121 636	116 555	236 937
- Commissions encourues	1 808	1 371	3 469	2 800	6 648
3 PRODUIT NET BANCAIRE	119 745	113 473	234 799	219 269	442 827
4 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	48	46	92	79	338
5 CHARGES OPERATOIRES	59 025	67 662	116 284	127 199	238 524
- Frais de personnel ⁽¹⁾	42 324	52 233	84 353	97 683	176 198
- Charges générales d'exploitation ⁽¹⁾	13 900	12 470	26 423	23 683	49 810
- Dotations aux amortissements	2 801	2 960	5 508	5 833	12 516
6 STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	-	-	377 007	316 940	369 577
- Portefeuille titres commercial	-	-	28 870	28 870	28 870
- Portefeuille titres d'investissement	-	-	348 137	288 070	340 707
7 ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE⁽¹⁾	-	-	6 015 396	5 830 498	5 949 975
8 ENCOURS DE DEPOTS⁽¹⁾	-	-	5 460 006	5 158 454	5 412 190
- Dépôts à vue ⁽¹⁾	-	-	1 553 996	1 545 817	1 580 275
- Dépôts d'épargne	-	-	1 971 846	1 823 567	1 958 763
- Dépôts à Terme, certificats de Dépôts et autres produits financiers ⁽¹⁾	-	-	1 785 063	1 667 209	1 766 796
- Autres Dépôts et avoirs	-	-	149 101	121 861	106 356
9 EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	279 466	340 277	329 416
10 CAPITAUX PROPRES⁽²⁾	-	-	718 439	661 106	661 137

(1) Les chiffres arrêtés au 30/06/2021 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

(2) Compte non tenu des résultats des périodes.

1- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la banque, arrêtés au 30 Juin 2022, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 Mars 1999.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des produits

Les intérêts et agios courus et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou encore les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 30 Juin 2022, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 30 Juin 2022.

2-2 Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation, des fonds gérés par l'internationale SICAR, des BTA et des Obligations.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'encours des titres de participation est présenté net de provisions. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

2-3 Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2-4 Justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs

L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.

Faits marquants

Les indicateurs de la Banque, arrêtés au 30 Juin 2022, font ressortir les tendances ci-après :

- L'encours de dépôts s'est élevé à **5 460 MTND** au 30 Juin 2022 vs 5 158,5 MTND une année auparavant. Cette augmentation de dépôts de **+5,8%** correspondant à **+301,5 MTND** résulte principalement de la hausse (a) des dépôts d'épargne (+148,3 MTND) (b) des dépôts à terme, certificats de dépôt et autres produits financiers (+117,9 MTND) (c) des autres dépôts et avoirs de la clientèle (+27,2 MTND) (d) et des dépôts à vue (+8,2 MTND).
- L'encours net des crédits à la clientèle a affiché une croissance de **+3,2%** correspondant à un additionnel de **+184,9 MTND**, pour atteindre un encours de **6015,4 MTND** au 30 Juin 2022 vs 5 830,5 MTND une année auparavant.
- L'encours des emprunts et ressources spéciales a atteint **279,5 MTND** au 30 Juin 2022 vs 340,3 MTND une année auparavant.
- Les produits d'exploitation bancaire, présentés nets des agios réservés, ont affiché une hausse de **+6,3%** pour atteindre **360 MTND** au 30 Juin 2022 vs 338,6 MTND une année auparavant.
- La marge d'intérêt a atteint **130,9 MTND** au 30 Juin 2022 vs 124,8 MTND une année auparavant, soit une hausse de **+4,9%**.
- La marge sur les commissions a enregistré une augmentation de **+6,5%** pour atteindre **74,1 MTND** au 30 Juin 2022 vs 69,6 MTND une année auparavant.
- Les revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement ont enregistré une hausse de **+20,1%** pour atteindre **29,9 MTND** au 30 Juin 2022 vs 24,9 MTND une année auparavant.
- Le Produit Net Bancaire a enregistré une hausse de **+7,1%** pour atteindre **234,8 MTND** au 30 Juin 2022 vs 219,3 MTND une année auparavant.
- Les frais de personnel ont accusé une baisse de **-13,6%** au 30 Juin 2022 pour atteindre **84,4 MTND** vs 97,7 MTND une année auparavant, notamment sous l'effet de la révision de la provision de l'Indemnité de Fin de Carrière de 6 à 12 mois à la suite de l'accord salarial conclu - en date du 26 juillet 2021 - entre l'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers (APTBEF) et la Fédération des banques et des établissements financiers relevant de l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT).
- Les charges opératoires ont diminué de **-8,6%** pour atteindre **116,3 MTND** au 30 Juin 2022 vs 127,2 MTND une année auparavant.
- Le coefficient d'exploitation s'est établi à **49,5%** à fin juin 2022 vs 58% une année auparavant.

- *Le Résultat Brut d'Exploitation a connu une croissance de +28,8% pour atteindre **118,6 MTND** au 30 Juin 2022 vs 92,1 MTND une année auparavant.*